

1 Les Livres de la Sagesse, & l'Ecclesiastique. ] Outre plusieurs allusions de l'Ecriture qu'on pourroit alleguer, mais qui ne prouvent point, qu'ils y aient été citez. Saint Barnabé cite un passage tiré de la Sagesse chap. 2. vers. 12. & un tiré de l'Ecclesiastique chap. 4. vers. 26. Saint Clement Romain dans l'Épître aux Corinthiens en rapporte un tiré de la Sagesse, chap. 11. vers. 22. Tertullien cite la Sagesse, au livre 3. contre Marcion vers la fin, & dans les prescriptions saint Clement d'Alexandrie le cite aussi plusieurs fois. Saint Cyprien cite tres souvent ces deux livres, il les attribue même à Salomon. Origenes cite la Sagesse sous le nom de l'Ecriture in *Epist. ad Hebr.* contre Celse au liv. 3. & dans l'Homelie 8. sur l'Exode, & l'Ecclesiastique tom. 2. sur S. Matth. traité 24. & Eusebe livre 6. de l'Hist. chap. 13. dit que, quoi que saint Clement cite ces livres, ils sont rejettez par la plupart. Saint Hilaire les cite sur le Pleaume 104. Saint Basile les cite aussi quelquefois, & particulièrement au livre 5. contre Eunomius. Saint Jerome tres-souvent dans le Commentaire sur le Pleaume 73. dans le 16. livre sur l'Isaie; au livre 33. sur Ezechiel, dans le livre 2. sur l'Isaie. Saint Augustin en plusieurs endroits. Ils font encore citez par l'Auteur du livre des noms Divins, & de la Hierarchie, dans ce dernier livre chap. 2. dans le premier au chap. 4. dans la Lettre du Concile de Sardique rapportée par Theodoret Hist. livre 2. chap. 8. par Anastase Sinaïte lib. 9. In Exam. Orat. 2. De *circumscripto*, & quest. 8. & 10. par saint Jean Damascene au liv. 4. de la Foi orthodoxe, chapitre 16. dans l'Oraison troisieme de la Nativité, & dans le Sermon des Morts. Mais citer un livre, comme remarque Gretser, n'est pas le declarer Canonique. Ces livres sont si rejettez hors du Canon, par ceux mêmes, qui les citent sous le nom de l'Ecriture, & ceux qui les attribuent à Salomon en le citant, le nient formellement en d'autres endroits. Il y en a qui pretendent, que le Livre de l'Ecclesiastique est cité par ceux, qui rapportent cette sentence comme de l'Ecriture. *Ne faites rien sans conseil*, tels que sont saint Basile dans les Regles courtes, Interrogation 104. Eusebe de *Præp. Evang. lib.*

12. Cassien Conference 2. Boniface Epist. 98. 1<sup>o</sup> Concile d'Éphese dans l'Épître au Synode de Pamphile. Mais la même sentence est en substance au chapitre 13. des Proverbes vers. 16. & elle est mot pour mot au chapitre 24. vers. 13. de la version des Septante, d'où ces Peres Pont prise, aussi-bien qu'Idore de Damiette, qui s'en sert souvent. Les Proverbes ont été aussi tres souvent citez par les anciens sous le nom de la Sagesse, par Meliton dans son Catalogue *Proverbia quæ & Sapientia*, car c'est ainsi qu'il faut traduire, & non pas *Proverbia*, & *Sapientia* par Origenes, Homelie 17. sur la Genese, sur l'Exode, sur les Nombres. Par l'auteur, qui a écrit sous le nom de Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosate, par l'Auteur des Constitutions, plusieurs fois par saint Basile Conf. Monast. chap. 3. & 16. par saint Gregoire de Nazianze Orat. 1. & 26. & par saint Gregoire de Nyse dans le livre de la vie de Moysé, & au livre 7. contre Eunomius par le Concile in *Trullo*, chap. 64. par le second Concile de Nicée Act. 6. Les Proverbes font aussi appelez par saint Clement d'Alexandrie *Stromat.*, par Hegeffippe, & par les anciens *πρωτοβιβλιον*.

m Saint Basile marque assez, qu'il n'a point reconnu les livres de la Sagesse, & de l'Ecclesiastique pour Canoniques. ] Dans l'Épître 406. à Amphilocheus, il dit que Philon parlant de la Manne a dit suivant une tradition des Juifs, qu'elle avoit differents goûts suivant la difference des appetits. Cela est formellement dans la Sagesse. Saint Basile a donc crû, ou qu'elle étoit de Philon, si c'est de ce livre qu'il parle, ou au moins qu'elle n'étoit pas un livre de l'Ecriture, autrement il n'auroit pas appelle un sentiment, qui y est établi nettement au chap. 16. une tradition Juive. Le même saint Basile au livre 2. contre Eunomius dit qu'il n'y a qu'une seule fois dans l'Ecriture *Dominus creavit me initium viarum suarum*, &c. Socrate dit la même chose au livre 4. chap. 7. S'ils eussent reconnu la Sagesse pour un livre Canonique, ils eussent dû dire, que cette sentence y est deux fois, parce qu'elle est dans la Sagesse & dans les Proverbes.